



## **BIEN VIVRE ENSEMBLE**

### **COVID-19 : INFORMATION VENTILATION - CLIMATISATION**

#### **Risques sanitaires inhérents aux modes de ventilation, quels sont-ils ?**

Il est actuellement admis que la transmission interhumaine du coronavirus SARS-CoV-2 responsable de la maladie COVID-19 se fait par mode « gouttelettes » (postillons en rapport avec la parole, une toux ou un éternuement), manuportage, et pas par voie aéroportée (cf. analyse de la Société Française de Médecine du Travail).

Dans ces conditions, les climatiseurs et autres systèmes de traitement de l'air, compte-tenu des connaissances actuelles, ne participent pas à la propagation du SARS-CoV-2. Il est rappelé que les installations de Ventilation Mécanique Contrôlée – VMC font l'objet d'un entretien et d'une vérification périodique par une personne qualifiée selon la réglementation en vigueur.

#### **Doit-on couper la ventilation des pièces ?**

Au contraire, il est recommandé d'aérer régulièrement son lieu de travail pour limiter la contamination potentielle. La ventilation apporte de l'air neuf pris à l'extérieur du bâtiment et renouvelle l'air de votre bureau ou de votre lieu de travail, il faut la laisser tourner.

Si le bâtiment n'est pas équipé d'une ventilation mécanique, il est recommandé d'ouvrir régulièrement les fenêtres, au moins 15 minutes 2 à 3 fois par jour.

#### **Doit-on couper la climatisation ?**

**Un climatiseur fonctionne en prenant l'air de la pièce et en le chauffant ou le refroidissant selon le besoin. Il est donc en circuit fermé et puisqu'il ne transmet pas l'air d'une pièce à une autre, il ne peut pas véhiculer le virus.**

#### **Quel traitement pour le réseau d'eau « chaude » ?**

Une attention particulière sera portée aux installations susceptibles de présenter un risque de légionnelle (douches notamment) et un traitement ou un contrôle préalable à la reprise sera effectuée par les services en charge de leur entretien.

*Prenez soin de vous et des autres.*

**Merci de respecter scrupuleusement ces consignes pour le bien de tous.**